

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social :Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, CMC(Chérif Ben Zina) et ORGA AUDIT(Mohamed Salah Ben AFIA).

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2005

(Unité : en milliers de dinars)

		<u>Notes</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1-	Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	127 269	76 296
AC 2-	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	304 020	309 796
AC 3-	Créances sur la clientèle	3	3 326 915	3 203 612
AC 4-	Portefeuille titres commercial	4	49 834	146 581
AC 5-	Portefeuille d'investissement	5	207 745	227 687
AC 6-	Valeurs immobilisées	6	71 520	69 533
AC 7-	Autres actifs	7	311 852	254 105
TOTAL ACTIF			4 399 155	4 287 610
<u>PASSIF</u>				
PA 1-	Banque centrale et C.C.P		1 468	1 622
PA 2-	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	65 878	56 224
PA 3-	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 775 282	2 629 953
PA 4-	Emprunts et ressources spéciales	10	752 100	824 570
PA 5-	Autres passifs	11	376 620	352 339
TOTAL PASSIF			3 971 348	3 864 708
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP 1-	Capital		124 300	124 300
CP 2-	Réserves		229 956	255 059
CP 3-	Actions propres		-63	-63
CP 4-	Autres capitaux propres		37 328	37 338
CP 5-	Résultats reportés		0	974
CP 6-	Résultat de l'exercice		36 286	5 294
TOTAL CAPITAUX PROPRES			427 807	422 902
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 399 155	4 287 610

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2005
(Unité : en milliers de dinars)

		<u>Note</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1	Cautions,avals et autres garanties données	13	653 153	641 901
HB 2	Crédits documentaires		237 949	202 810
HB 3	Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			891 102	844 711
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HB 4	Engagements de financement donnés	14	189 053	190 690
	<i>HB-4-a Engagements de financement</i>		63 553	41 690
	<i>HB-4-b Engagements de remboursement de l'Etat</i>		125 500	149 000
HB 5	Engagements sur titres		567	997
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			189 620	191 687
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB 6	Engagements de financement reçus		0	0
HB 7	Garanties reçues	15	476 695	517 103

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2005
(Unité : en milliers de dinars)

		<u>Notes</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	16	215 056	182 298
PR 2	Commissions (en produits)	17	38 658	36 309
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	18	19 139	24 194
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	6 661	8 712
Total Produits d'Exploitation Bancaire			279 514	251 513
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	-133 332	-125 070
CH 2	Commissions encourues		-2 545	-2 207
Total Charges d'Exploitation Bancaire			-135 877	-127 277
PRODUIT NET BANCAIRE			143 637	124 236
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	-37 911	-18 079
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	17 916	-10 235
PR7	Autres produits d'exploitation		3 952	1 787
CH6	Frais de personnel	23	-71 748	-72 855
CH7	Charges générales d'exploitation	24	-16 749	-15 987
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-5 017	-5 613
RESULTAT D'EXPLOITATION			34 080	3 254
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		3 127	2 659
CH11	Impôt sur les bénéfices		-921	-619
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			36 286	5 294
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			36 286	5 294

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2005
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		341 185	272 878
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-126 778	-155 546
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		1 902	21 273
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-220 652	-258 166
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		134 417	379 226
Acquisitions/cessions des titres de placement		58 415	-10 928
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-74 077	-82 823
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-78 155	44 747
Impôts sur les sociétés payés		-430	-282
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		35 827	210 379
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		6 628	8 400
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		37 892	-14 925
Acquisitions / cessions des immobilisations		-7 004	-2 641
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		37 516	-9 166
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-70 246	-64 375
Dividendes versés		-3	-10 524
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-70 249	-74 899
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		3 094	126 314
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		299 734	173 420
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	25	302 828	299 734

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2005

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2005 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2005 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont calculés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, les systèmes « ex-B.D.E.T » et « ex-B.N.D.T » calculent automatiquement les intérêts de retard sur principal et sur intérêts, sur la base de la convention signée par le client, même en absence de règlement ou de consolidation.

Ces intérêts sont passés en produits pour les clients classés par les ex-banques en A ou en B1 et réservés si le client est classé en B2-B3 ou B4.

Provisions sur engagements

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

•	A : actifs courants	0 %
•	B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
•	B2 : actifs incertains	20 %
•	B3 : actifs préoccupants	50 %
•	B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

L'écart de conversion est provisionné à hauteur de 50%. Cette provision apparaît au compte « 51.400 Provision pour perte de change » présentée parmi les « Autres passifs ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10-15%
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**3.1. Cession de créances**

Après la cession en 2004 d'un quatrième lot de créances à la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « S.T.RC », la « S.T.B » a procédé en 2005 à la cession d'un cinquième lot, et ce pour un prix de 85,6 Millions de Dinars. Cette cession se détaille comme suit :

• Montant des engagements cédés	+300 048 MDT
• Reprises d'agios réservés	-105 426 MDT
• Reprises des provisions	-46 556 MDT
• Reprise passée par réaffectation	-62 415 MDT
Prix de cession	85 651 MDT

3.2. Départ à la retraite anticipée

Au cours de l'année 2005, la banque a supporté une charge d'un montant global de 2 082 MDT au titre du départ volontaire et anticipé à la retraite de 60 employés.

3.3. Reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI

Au 31 Décembre 2005, la banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 23 500 MDT. Cet emprunt a été réaffecté, en 2003, pour la couverture des risques pour un montant de 149 000 MDT suite à la mise en jeu de la garantie de l'Etat.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2005 un total de 127 269 MDT contre 76 296 MDT au 31 Décembre 2004 et se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	31/12/2005	31/12/2004
Caisse	20 480	19 859
BCT	85 257	55 508
CCP	1 514	925
TGT et Reprise de liquidité	20 018	4
Total	<u>127 269</u>	<u>76 296</u>

- Le compte « Position/ Mouvement/ Fonds/IBS » figurant au niveau de la rubrique caisse ne fait pas l'objet de suivi et de justification.
- Les comptes « B.C.T » Devises présente plusieurs suspens anciens, liés à des risques opérationnels et à une inadéquation du système de contrôle interne, qu'il y a lieu d'apurer.

Ces suspens sont détaillés au niveau de l'Annexe 1.

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 Décembre 2005, le total de cette rubrique a atteint 304 020 MDT contre 309 796 MDT au 31 Décembre 2004, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Créances sur les établissements bancaires :	<u>23 535</u>	<u>15 604</u>
Banques Résidentes	32	78
Banques non Résidentes	23 503	15 526
Institutions Financières :	<u>280 485</u>	<u>294 192</u>
Banques Résidentes	224 749	236 321
Banques non Résidentes	55 736	57 871
Total	<u>304 020</u>	<u>309 796</u>

- Les comptes correspondants sont présentés compensés par devise.
- Les comptes correspondants présentent plusieurs suspens anciens qu'il convient d'apurer.
- Ces suspens sont détaillés au niveau de l'**Annexe 1**.

Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde net de ce poste s'élève au 31 Décembre 2005 à 3 326 915 MDT contre 3 203 612 MDT au 31 Décembre 2004 et s'analyse ainsi :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Comptes courants débiteurs	478 216	455 079
Crédits sur ressources spéciales	538 673	939 314
Créances prises en charge par l'Etat	91 530	104 165
Bonification prise en charge par l'Etat	49 016	50 963
Comptes courants associés	221 891	97 676
Autres concours à la clientèle	2 582 169	2 251 559
Créances rattachées	23 531	17 793
Total Brut	3 985 026	3 916 549
Provisions	-231 118	-246 764
Provisions sur comptes courants	-54 435	-64 042
Provisions sur ressources spéciales	-34 916	-54 004
Provisions sur autres concours à la clientèle	-138 916	-127 354
Provisions sur comptes courants associés	-2 851	-1 364
Agios réservés	-392 463	-433 753
Agios réservés sur comptes courants	-34 881	-46 156
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	-184 540	-117 546
Agios réservés sur comptes courants associés	-25 434	-1 740
Agios réservés sur ressources spéciales	-147 608	-268 311
Produits perçus d'avance	-34 530	-32 420
Total Net	3 326 915	3 203 612

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2005 est la suivante :

Libellé	Encours Normaux	Encours Douteux	Créances Rattachées	Provisions	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	302 821	172 694	16 317	(54 435)	(34 881)	-	402 516
C/ Ressources spéciales	29 441	509 230	4 082	(34 916)	(147 608)	-	360 229
Comptes courants associés	2 233	219 658	-	(2 851)	(25 434)	-	193 606
Autres conc. à la clientèle	1 933 835	791 583	3 132	(138 916)	(184 540)	(34 530)	2 370 564
Total	2 268 330	1 693 165	23 531	(231 118)	(392 463)	(34 530)	3 326 915

Les engagements Bilan sur la clientèle pris en compte au niveau de la situation risque sont inférieurs à ceux présentés au niveau des états financiers pour un montant global net de 3 376 MDT détaillé au niveau de l'**Annexe 2**. Les engagements hors bilan présentés dans la situation risque (Accréditifs, Avals et Cautions) sont supérieurs à ceux comptabilisés pour un montant de 1 680 MDT.

Agios réservés :

Le rapprochement des agios réservés pris en compte au niveau de la situation risque et ceux présentés au niveau des états financiers dégage un écart de 263 MDT (**Voir Annexe 3**).

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2005 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005
Agios réservés sur C/C	34 881
Agios réservés sur Avals et Caution	2 703
Agios réservés sur crédits documentaires	-
Agios réservés sur régularisation soldes débiteurs	63
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	41 885
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	133 802
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	6 030
Agios réservés sur Ressources Spéciales	147 608
Agios réservés sur C/C Associés	25 434
Agios réservés sur emprunt obligataires	57
Frais de dépassement réservés	-
Sous Total	392 463
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	15 982
Total	408 445

Les comptes de provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2005 :

Désignation	Montant
Solde au 31/12/2004	378 590
- Réaffectation des agios réservés en provision sur participations	5 670
- Réaffectation de la prime de fusion en provision sur les engagements	30 000
- Autres réaffectation en provision sur les engagements	145
- Réaffectation en provisions pour risques et charges	40 918
- Réaffectation en provisions sur Fonds Gérés	7 533
- Dotations aux provisions sur engagements	7 113
- Dotations aux provisions sur titres	9 364
- Dotations aux provisions pour risque et charges	1 121
- Dotations aux provisions pour pertes de change	543
- Reprises des provisions sur engagements	(60 412)
- Reprises des provisions sur titres	(1 851)
<u>Solde au 31/12/2005</u>	<u>418 734</u>

L'Annexe 6 présente les provisions requises, les provisions constituées et les autres éléments de couvertures retenus par la banque.

Cession de créances :

Conformément à la convention cadre signée le 30 Décembre 1999, la « S.T.B » a procédé au cours de l'exercice 2005 à la cession d'un lot de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « S.T.R.C » pour un montant de 300 048 MDT.

Cette opération s'est traduite par une reprise de provisions d'un montant de 46 556 MDT, d'une reprise passée par réaffectation de 62 415 MDT et d'agios réservés de 105 426 MDT. Le prix de cession global s'élève à de 85 651 MDT.

Note 4 – Portefeuille titres commercial

Au 31 Décembre 2005, le total de cette rubrique a atteint 49 834 MDT contre 146 581 MDT au 31 Décembre 2004, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Bons de trésor à court terme	5 842	43 205
Bons de trésor assimilables	42 506	100 635
Créances et dettes rattachées	1 877	4 800
Dépréciation des bons de trésor assimilables	(286)	-
Intérêts perçus d'avance	(105)	(2 059)
Total	49 834	146 581

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se compose des titres de participation détenus par la banque et s'élève au 31/12/2005 à 207 745 MDT contre 227 687 MDT au 31/12/2004, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Titres d'investissement	23 523	24 440
Titres de participation	115 562	112 283
Parts dans les entreprises associées et coentreprises	51 264	50 822
Parts dans les entreprises liées	97 952	97 964
Sociétés en liquidation	676	676
Participations en rétrocession	23 890	24 544
Parts de dividendes dont le droit est établi	2	1 366
<u>Valeur Brute</u>	<u>312 869</u>	<u>312 095</u>
Provisions	105 124	84 408
<u>Valeur Nette</u>	<u>207 745</u>	<u>227 687</u>

La répartition du portefeuille titres d'investissement en titres cotés et titres non cotés est la suivante :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Titres cotés	5 624	12 482
Titres non cotés	231 238	224 884

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur comptable	Provision 2004	Dotations	Reprises	Réaff en +	Réaff en -	Provision 2005
Les titres d'investissement	23 523	(650)	-	-	-	-	(650)
Les SICAR	52 482	(5 627)	(2 679)	13	(7 533)	-	(15 826)
Les titres de participation	63 080	(64 518)	(6 235)	693	(2 560)	-	(72 620)
Les entreprises liées	97 952	(10 579)	-	42	-	-	(10 537)
Les entreprises associées	51 264	(2 608)	(450)	1 103	(4 638)	1 528	(5 065)
Les sociétés en liquidation	676	-	-	-	-	-	-
Les participations en rétrocession	23 890	(426)	-	-	-	-	(426)
Les créances rattachées	2	-	-	-	-	-	-
Total	312 869	(84 408)	(9 364)	1 851	(14 731)	1 528	(105 124)

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2005 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	84 ,0%	16 800	-	16 800
STB INVEST	94,4%	34 676	-	34 676
SOFIGES	52,1%	2 142	-	2 142
STB CAPITALIS	92,2%	2 607	-	2 607
SICAVBDET	85,4%	835	-145	690
BFT	78,2%	3 535	-3 535	-
SICAV L'INVESTISSEUR	57,6%	420	-72	348
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE	99,8%	6 180	-6 180	-
AFRICA SOUSSE	96,9%	9 500	-9 050	450
ULYSSE TOURS	66,5%	590	-590	-
EDDKHILA	61,2%	3 221	-	3 221
HOTEL EL KAHENA	60,2%	2 504	-2 504	-
S. TOURIS. AIN DRAHAM	49,7%	1 142	-1 142	-
SECTEUR INDUSTRIEL				
SACEM	85,9%	4 422	-4 422	-
AMS	35,9%	2 073	-	2 073
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	67,3%	2 459	-	2 459
SECTEUR SERVICES				
STE PARTNER CONSEIL	33,3%	50	-50	-

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par les sociétés « STB SICAR » et par « ID SICAR » d'une valeur totale de 52 482 MDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 15 826 MDT.

Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Solde 31/12/2005
Fonds gérés STB SICAR 1	9 448
Fonds gérés STB SICAR 2	9 780
Fonds gérés STB SICAR 3	5 967
Fonds gérés STB SICAR 4	6 584
Fonds gérés STB SICAR 5	7 180
Fonds gérés STB SICAR 6	2 737
Fonds gérés ID SICAR 1	2 457
Fonds gérés ID SICAR 2	2 054
Fonds gérés ID SICAR 3	5 907
Fonds gérés ID SICAR 4	368
Total	52 482

Au 31 Décembre 2005, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Titres de participations à r��tro��der	Participations directes	Titres SICAV	Placement
Fonds g��r��s STB SICAR 1	3 571	4 605	386	-
Fonds g��r��s STB SICAR 2	8 029	18	486	-
Fonds g��r��s STB SICAR 3	4 020	1 000	37	-
Fonds g��r��s STB SICAR 4	2 775	-	2 934	535
Fonds g��r��s STB SICAR 5	5 482	211	1 428	-
Fonds g��r��s STB SICAR 6	1 320	69	1 331	-
Fonds g��r��s ID SICAR 1	1 050	-	-	1 016
Fonds g��r��s ID SICAR 2	1 000	-	479	897
Fonds g��r��s ID SICAR 3	3 062	-	2 861	-
Fonds g��r��s ID SICAR 4	-	-	367	-

Le portefeuille des Fonds G  r  s « STB SICAR » 4, « ID SICAR » 1 et « ID SICAR » 2 comprend 301 299 actions « S.T.B » pour une valeur de 1 477 MDT.

Note 6 – Valeurs immobilis  es

Les valeurs immobilis  es nettes s'  l  vent    71 520 MDT au 31/12/2005. Les mouvements enregistr  s au cours de l'exercice 2005 se d  taillent comme suit :

Libell��	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisition/ Cession 2005	Valeur Brute au 31/12/2005	Amort. Au 31/12/2004	Dotations / R��gul. 2005	Amort au 31/12/2005	Valeur Nette au 31/12/2005
Immobilisations Incorporelles	4 873	127	5 000	4 690	152	4 842	158
Logiciel informatique	4 429	127	4 556	4 342	114	4 456	100
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	57
Frais d'��tudes et de d��veloppement	387	-	387	348	38	386	1
Immobilisations Corporelles	137 730	6 425	144 155	68 380	4 413	72 793	71 362
Terrains	17 354	(291)	17 063	-	-	-	17 063
Constructions	52 258	4 041	56 299	14 892	1 130	16 022	40 277
Mobilier de bureaux	4 103	131	4 234	3 237	178	3 415	819
Mat��riel de transport	2 148	(54)	2 094	1 646	110	1 756	338
Mat��riels informatiques	21 145	2 113	23 258	18 492	1 402	19 894	3 364
Mat��riels de communication	1 503	120	1 623	921	162	1 083	540
Mat��riels de bureaux	13 712	18	13 730	12 527	250	12 777	953
Mat��riels de s��curit��	1 656	352	2 008	1 124	113	1 237	771
Mat��riels de climatisation	2 522	736	3 258	1 959	179	2 138	1 120
Agencements, amen. et installations	17 184	635	17 819	12 556	852	13 408	4 411
Mobilier de bureau hors exploitation	22	7	29	22	1	23	6
Mat��riel et outillages hors exploitation	254	5	259	187	15	202	57
Immeubles hors exploitation	2 438	(28)	2 410	817	21	838	1 572
Mat��riel de bureaux en installation affect��e	36	-	36	-	-	-	36
Constructions en cours	1 395	(1 360)	35	-	-	-	35
TOTAL	142 603	6 552	149 155	73 070	4 565	77 635	71 520

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 Décembre 2005 un solde de 311 852 MDT contre un solde de 254 105 MDT au 31 Décembre 2004 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Prêts au personnel	77 020	70 900
Charges sociales	2 553	994
Frais médicaux à récupérer	1 674	1 628
Etat, impôt et taxes	42 978	42 931
Stock divers	876	1 051
Différence de change à la charge de l'Etat	5 110	7 804
Ecart de conversion	9 842	8 756
Siège, succursales et agences	24 968	16 257
Comptes de régularisation Actif	9 624	7 643
Valeurs présentées à la compensation	60 826	56 209
Débites à régulariser	7 789	7 535
Charges payées d'avance	2 977	2 282
Produits à recevoir	4 201	1 938
Créances cédées	2 250	2 593
Différence du portefeuille encaissement / exigible	51 699	3 054
Autres	7 465	22 530
<u>TOTAL</u>	<u>311 852</u>	<u>254 105</u>

- Au 31/12/2005, le poste « Charges sociales » est constitué du solde du compte 38 832 000 « Charges sociales à payer ». Ce compte présente un solde débiteur non justifié de 2 553 MDT.

- Au 31/12/2005, les soldes des comptes « avances et acomptes aux fournisseurs » et « fournisseurs en instance de règlement » s'élèvent respectivement à 215 MDT et 652 MDT. Ces comptes ne sont pas justifiés.

- Le poste « Ecart de conversion » dont le solde au 31 Décembre 2005 s'élève à 9 842 MDT enregistre la différence entre les soldes des comptes en devises y compris les positions de change, tel qu'ils figurent dans la balance dinars (au cours fixe), et le solde de ces mêmes comptes en devises convertis au cours moyen « B.C.T » à la date d'arrêté. Une provision au titre du risque de change estimé sur la base d'un taux forfaitaire de 50% est constatée dans les provisions pour risque à hauteur de 4 921 MDT.

- La différence entre les soldes figurant dans l'annexe devise avec les soldes réelles des comptes de placements en devise sont logés au niveau d'un compte de bilan « Ecart de conversion ».

- Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) présentent des suspens anciens qu'il convient d'apurer. Par ailleurs, les suspens débiteurs non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 3 644 MDT. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2005, 50% pour les suspens du premier semestre 2005 et 20% pour les suspens du troisième trimestre 2005.

- Le rapprochement des comptes de la société de recouvrement figurant à l'actif du bilan avec ceux pris en compte au niveau de la situation risque (confirmé par la situation réelle) dégage un écart de 2 219 MDT.

- Les soldes de certains comptes de télécompensation ne sont pas suivis au niveau de la Direction de la Comptabilité, notamment en raison de l'absence d'états de suspens comptables et des états de suivi extra - comptable.

- Le poste intitulé « Différence portefeuille encaissement exigible après encaissement » présenté au niveau de la rubrique « Autres actifs » affiche un solde de 51 699 MDT.

Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passifs relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement. Le détail de ce compte est présenté au niveau de l'Annexe 5.

- Certains comptes liés au portefeuille encaissement présentent des soldes non mouvementés depuis le 31/12/2004 et dont le solde s'élève à 2 461 MDT.

Note 8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2005 à 65 878 MDT contre 56 224 MDT au 31 Décembre 2004 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Etablissements bancaires :	65 878	55 417
Banques de dépôts	33	39
Organismes financiers	841	1 218
Banques non résidentes	65 004	54 160
Autres	-	807
<u>Total</u>	<u>65 878</u>	<u>56 224</u>

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la Clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2005 à 2 775 282 MDT contre 2 629 953 MDT au 31 Décembre 2004 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts à vue	604 010	582 101
Dépôts épargne	1 219 419	1 156 021
Comptes à terme	417 514	377 022
Comptes en dinars convertibles	65 307	60 062
Comptes en devises	91 574	110 065
Placements en devises	112 361	95 487
Bons de caisse	164 783	159 994
Autres sommes dues à la clientèle	68 389	66 183
Dettes rattachées	12 435	1 528
Certificats de dépôts	19 490	21 490
<u>Total</u>	<u>2 775 282</u>	<u>2 629 953</u>

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2005 à 752 100 MDT contre 824 570 MDT au 31 Décembre 2004.

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Emprunts obligataires & privés	75 277	81 840
Ressources spéciales (*)	661 294	724 908
Dettes rattachées	15 529	17 822
<u>Total</u>	<u>752 100</u>	<u>824 570</u>

(*) : Au 31 Décembre 2005, la Banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 23 500 MDT.

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 Décembre 2005 un montant de 376 620 MDT contre 352 339 MDT au 31 Décembre 2004 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Provisions pour passifs et charges (1)	82 493	47 418
Etat, impôts, taxes et dettes sociales (2)	10 580	11 111
Effets financiers non échus	117 559	83 635
Agios réservés pris en charge par l'Etat	15 982	18 446
Charges à payer (3)	20 943	19 116
Créditeurs divers	2 537	2 915
Suspens à régulariser	7 869	7 985
Siège, succursales et agences	4 385	2 493
Créances rattachées sur autres crédits	-	77 980
Comptes de régularisation-Passif	27 130	31 393
Valeurs télé compensées en instance de règlement	51 007	34 579
Autres crédits (4)	22 259	1 552
Crédits à régulariser	3 568	3 457
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	4 691	4 729
Différence intérêts à recevoir et à courir	5 617	5 530
<u>Total</u>	<u>376 620</u>	<u>352 339</u>

- Le poste intitulé « Différence intérêts à recevoir/ intérêts à courir » présente un solde de 5 617 MDT résultant de la compensation entre plusieurs comptes de l'hors bilan.

- Le « Compte Fournisseur » figurant au niveau de la rubrique « Comptes de régularisation Passif » pour un montant de 936 MDT, n'est pas justifié.

- (1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2005 s'élèvent à 82 493 MDT contre 47 418 MDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2004	Reprises	Dotation	Réaffectation	Provisions 31/12/2005
Prov. sur E/S	35 749	(1 966)	1 000	(6 541)	28 242
Prov. pour risques divers (*)	8 659	-	1 121	40 918	50 698
Prov. pour pertes de change (*)	3 010	-	543	-	3 553
Total	47 418	(1 966)	2 664	34 377	82 493

(*) : Voir Annexe 4.

- (2) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2005	31/12/2004
TVA	1 223	275
Retenues à la source	3 472	5 398
Fonds de péréquation de change	5 700	5 299
Autres	185	139
Total	10 580	11 111

- (3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2005
Prime bilan personnel	6 545
Prime d'intéressement personnel	2 739
Congés à payer	9 740
Autres charges à payer.	1 919
Total	20 943

- (4) Ce poste inclut notamment le solde du compte d'engagement 20832030 « Prêt EXIM Bank Japonais » pour un montant au 31/12/2005 de 20 624 MDT.

Note 12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 MDT. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2004	Affectation résultat 2004	Solde après affectation au 31/12/2004	Autres imputations	Solde au 31/12/2005
Capital	124 300	-	124 300	-	124 300
Réserves	198 272	6 268	204 540	(3) (1 371)	203 169
Prime de fusion	56 787	-	56 787	(1) (30 000)	26 787
Actions propres	(63)	-	(63)	-	(63)
Autres capitaux propres (4)	37 338	-	37 338	(2) (10)	37 328
Résultats reportés	974	(974)	-	-	-
Résultat de l'exercice	5 294	(5 294)	-	36 286	36 286
Total	422 902	-	422 902	4 905	427 807

(1) Affectation de la prime de fusion de 30 000 MDT pour couverture des provisions.

(2) Amortissement des subventions d'équipement.

(3) Dépenses financées par le fonds social : ce fonds est présenté en net des dépenses effectuées.

(4) Il s'agit principalement des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 MDT (terrains : 15 328 MDT et immeubles d'exploitation : 21 996 MDT).

Note 13 – Cautions, avals et autres garanties données

Le poste « Cautions, avals et autres garanties données » se compose au 31 Décembre 2005 des éléments suivants :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Engagements sur billets de trésorerie	5 950	11 950
Cautions et avals	399 689	393 335
Autres Garanties irrévocables, inconditionnelles	247 514	236 616
Total	653 153	641 901

Note 14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2005 des engagements de financement et des engagements de remboursement de l'Etat pour un montant de 189 053 MDT contre 190 690 MDT au 31 Décembre 2004.

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Engagements de financement	63 553	4 1690
Engagements de remboursement de l'Etat (1)	125 500	149 000
<u>Total</u>	<u>189 053</u>	<u>190 690</u>

(1) : Il s'agit de l'engagement de remboursement par la « S.T.B » de la ligne spéciale BAD 6 pris en charge par l'Etat en 2003 et ce à hauteur du montant non encore reconstitué au 31 Décembre 2005.

Note 15 –Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2005 à 476 695 MDT contre 517 103 MDT au 31 Décembre 2004 :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Contres garantis reçus des banques installées à l'étranger	288 556	306 442
Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 234	8 696
Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	124 185	142 622
Garanties reçues de la clientèle	55 720	59 343
<u>Total</u>	<u>476 695</u>	<u>517 103</u>

- Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables déterminés à partir d'inventaires physiques communiqués par les différentes directions de la banque.
- Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2005 à 215 056 MDT contre 182 298 MDT au 31 Décembre 2004 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	10 630	9 443
Intérêts sur créances sur la clientèle	193 024	161 970
Revenus assimilés	11 402	10 885
<u>Total</u>	<u>215 056</u>	<u>182 298</u>

Note 17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31/12/2005 à 38 658 MDT contre 36 309 MDT au 31/12/2004 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Chèques, effets, virements et tenue de compte	14 921	13 294
Opérations sur titres	247	279
Opérations de change	9 002	8 952
Opérations de commerce extérieur	1 130	1 325
Coffre-fort	32	32
Etudes	5 258	4 922
Autres	8 068	7 505
<u>Total</u>	<u>38 658</u>	<u>36 309</u>

Note 18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2005 à 19 139 MDT contre 24 194 MDT au 31 Décembre 2004 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Gains nets sur titres de transaction	6 104	7 137
Gains nets sur titres de placement	5 914	10 200
Gains nets sur opérations de change	7 121	6 857
<u>Total</u>	<u>19 139</u>	<u>24 194</u>

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Gains sur cession BTCT et BTA (*)	8 036	10 059
Intérêts sur BTCT	690	838
Pertes sur cession BTCT et BTA (*)	(2 622)	(3 760)
<u>Total</u>	<u>6 104</u>	<u>7 137</u>

(*) Le gain net sur cession des BTCT (présentés en titres de transaction) s'élève à 711 MDT.

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts et revenus assimilés	6 022	10 142
Dividendes et revenus assimilés	-	58
Moins values BTA	(108)	-
<u>Total</u>	<u>5 914</u>	<u>10 200</u>

(*) Le gain net sur cession des BTA (présentés en titres de placement) s'élève à 4 821 MDT.

Note 19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2005 à 6 661 MDT contre 8 712 MDT au 31 Décembre 2004 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 591	1 564
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	5 070	7 148
<u>Total</u>	<u>6 661</u>	<u>8 712</u>

Note 20 – Intérêts encourus et charges assimilés

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2005 à 133 332 MDT contre 125 070 MDT au 31 Décembre 2004 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Opérations avec les établissements bancaires	1 601	6 514
Opérations avec la clientèle	81 697	66 534
Emprunts et ressources spéciales	49 964	51 913
Autres intérêts et charges	70	109
<u>Total</u>	<u>133 332</u>	<u>125 070</u>

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2005 :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Dotations aux provisions	(8 375)	(13 422)
Reprises de provisions	6 003	2 570
Créances passées par pertes et créances cédées	(11 666)	(13 492)
Moins values sur cession de créances	(77 989)	(18 374)
Reprises de provisions sur créances cédées (*)	46 556	18 656
Reprises de provisions sur créances passées par pertes	7 560	5 983
<u>Total</u>	<u>(37 911)</u>	<u>(18 079)</u>

(*) Une reprise de provisions sur créances cédées, pour un montant de 31 433 MDT, a été réaffectée en provisions pour la couverture d'autres risques.

Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2005, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Reprises de provisions sur portefeuille d'investissement	2 097	5 209
+ / - values sur cession du portefeuille d'investissement	26 915	1 429
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(11 096)	(16 873)
<u>Total</u>	<u>17 916</u>	<u>(10 235)</u>

Les plus values de cession des titres se composent notamment de ce qui suit :

Libellé	31/12/2005
S.F.B.T	13 587
AIR LIQUIDE	10 096
SITI GOLF	1 425
BANQUE DE SUD	877
SOTRAPIL	356
BANQUE DE TUNISIE	133
MERIDIANA	122
MEDIS	100
<u>Total</u>	<u>26 696</u>

Note 23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2005 un total de 71 748 MDT contre 72 855 MDT au 31 Décembre 2004, détaillés comme suit

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Rémunération du personnel	55 219	56 566
Charges sociales	14 692	14 472
Autres charges liées au personnel	1 837	1 817
<u>Total</u>	<u>71 748</u>	<u>72 855</u>

- Les frais du personnel intègrent une charge exceptionnelle de 2 082 MDT représentant la totalité des indemnités de départ volontaire à la retraite majorées des charges sociales y afférentes servies aux 60 personnes concernées. En 2004, le montant des indemnités s'élève à 7 623 MDT.

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2005 un total de 16 749 MDT contre 15 987 MDT au 31 Décembre 2004, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Loyer	1 744	1 563
Entretiens et réparations confiés à des tiers	1 845	1 977
Travaux et façons exécutés par des tiers	2 986	2 708
Primes d'assurance	436	415
Autres	34	48
Impôts et taxes	374	401
Fournitures faites à l'entreprise	896	786
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	282	594
Transport et déplacement	429	556
Frais divers de gestion	7 723	6 939
<u>Total</u>	<u>16 749</u>	<u>15 987</u>

Note 25 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2005, un solde de 302 828 MDT contre 299 734 MDT au 31 Décembre 2004, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Caisse, CCP et reprise de liquidité	42 012	20 788
BCT	83 789	53 886
Banques et organismes spécialisés	(42 343)	(39 814)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	213 633	223 728
Titres de transactions	5 737	41 146
Total	302 828	299 734

Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2005, comparativement à l'exercice 2004 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net en DT	36 285 665	5 293 800
Résultat net attribuable aux actions ordinaires en DT	36 285 665	5 293 800
Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
Résultat par action	1,460	0,213

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

ANNEXE 1 : DETAIL DES SUSPENS DES COMPTES BCT ET CORRESPONDANTS EN DEVISE
**ANNEXE 2 : RAPPROCHEMENT SOLDES COMPTABLES DES ENGAGEMENTS
AVEC SITUATION RISQUE**

Chiffres libellés en Milliers de Dinars

LIBELLE	COMPTABLE	RISQUE	ECART
COMPTES COURANTS	480 606	476 722	-3 884
FRAIS A RECUPERER ET VERSEMENT CLIENTS CTX	-1 484	-1 721	-237
SALLE DES MARCHES	95 655	96 096	440
EFFETS DE TRANSACTIONS SUR L'ETRANGER	11 782	11 797	16
EFFETS DE TRANSACTIONS SUR LA TUNISIE	256 094	256 057	-37
CREDITS SUR MARCHANDISES NANTIES	12 968	12 968	0
CREDITS CT	460 380	460 834	454
CREDITS MLT	1 737 932	1 737 584	-348
IMPAYES CT	40 136	39 335	-801
IMPAYES MT	156 504	157 865	1 361
IMPAYES LT	33 414	33 426	11
IMPAYES RS	339 297	338 947	-351
SOUS TOTAL 1 : ENGAGEMENTS DU BILAN	3 623 286	3 619 910	-3 376
ACCREDITIFS	232 938	228 213	-4 725
AVALS ET CAUTIONS	399 688	406 094	6 405
SOUS TOTAL 1 : ENGAGEMENTS HORS BILAN	632 627	634 307	1 680
TOTAL	4 255 912	4 254 217	-1 695

**ANNEXE 3 : RAPPROCHEMENT SOLDES COMPTABLES DES AGIOS RESERVES
AVEC SITUATION RISQUE**

Chiffres libellés en Milliers de Dinars

LIBELLE	COMPTABLE	RISQUE	ECART
Agios réservés/ les états financiers au 31/12/2005	408 445		
Agios réservés 4ème trimestre	-2 698		
Agios réservés comptabilisés non injectés dans la situation risque	-540		
Agios réservés sur créances prises en cgarge par l'Etat	-15 982		
Produits perçus d'avance(ex-BNDT)	328		
Total agios réservés ajustés	389 554		
Agios réservés figurant sur le fichier risque		389 291	
TOTAL	389 554	389 291	-263

ANNEXE 4 : PROVISIONS CONSTITUEES POUR RISQUES DIVERS

(Exprimé en Milliers de Dinars)

N° du compte	Intitulé	Provision comptabilisée 31/12/05
	1- Provisions sur débiteurs divers	1 046
35100	2- Provision sur suspens intersièges	3 644
	3-Provision sur impayés FAS	2 467
38752290	4- Escompte papier commercial étranger	647
38819000	5- Provision ex BDET	2 097
	6- Provision ex BNDT	147
	7- Provision pour risque sur remboursement tardif FOPRODI	105
	8- Provision sur suspens de divers autres comptes (comptes non mouvementés depuis 2004)	806
	9- Autres provisions	5 385
	10- Insuffisance d'inventaire	2 003
	11- Provision pour perte de change	4 921
	12- Provision pour risque	30 982
	TOTAL	54 251

ANNEXE 5 : DETAIL DES COMPTES PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT ET EXIGIBLES**ANNEXE 6 : ETAT DES PROVISIONS ET DES ELEMENTS DE COUVERTURE**

Rubrique	Provisions Requises	Provisions Affectées	Insuffisance de provisions
Engagements sur la clientèle	272 490	256 508	15 982
Comptes courants associés	2 851	2 851	0
Emprunts obligataires	650	650	0
Participations	88 648	88 648	0
Fonds SICAR	15 826	15 826	0
Comptes débiteurs et risques divers	54 251	54 251	0
Sous Total	434 716	418 734	15 982
Eléments de couverture			
Agiors réservés sur créances prises en charge par l'Etat (1)			15 982
Sous Total			15 982
Total (Insuffisance nette de provisions)			0

(1) Article 25 de la Loi des Finances n° 98-111 du 28 Décembre 1998.

**RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne de Banque**

- 1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 Juin 2005, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « Société Tunisienne de Banque » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité ces états financiers tels qu'arrêtés à la date du 31 Décembre 2005. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit.

- 2- Notre audit a été effectué conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 Juillet 1993.

Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

- 3- Notre audit a été planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

- 4- Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2005, font apparaître un total bilan net de 4 399 155 Mille Dinars et un bénéfice net de 36 286 Mille Dinars.

Ce résultat est arrêté compte tenu :

- d'une dotation aux amortissements de 5 017 Mille Dinars ;
- d'une dotation aux provisions nette et résultat des corrections de valeurs de 46 910 Mille Dinars ;
- d'une plus value sur cession de titres de 27 087 Mille Dinars ;
- d'un prélèvement sur la prime de fusion d'un montant de 30 000 Mille dinars affecté aux comptes de provisions, conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005 ;
- d'un impôt sur les sociétés de 921 Mille Dinars.

Par ailleurs au 31 Décembre 2005, les provisions et les agios réservés totalisent 827 180 Mille Dinars, soit une diminution de 3 609 Mille Dinars par rapport au 31 Décembre 2004 compte tenu de l'effet de la cession des créances couvertes par des provisions et agios réservés à hauteur de 214 397 Mille Dinars.

- 5- Au 31 Décembre 2005, la banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 23 500 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant de 149 000 Mille Dinars.

6- Les analyses et commentaires développés dans :

- notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, et
- notre rapport portant sur l'évaluation, la classification des risques et leur couverture par des garanties, par des provisions et par des agios réservés, ont constitué des éléments de base pour l'élaboration du présent rapport.

Ces analyses et commentaires font apparaître principalement une inadéquation des procédures de contrôle interne, des systèmes d'information et de sécurités informatiques.

Dans ce cadre, et en application de l'article 3 (Nouveau) de la Loi 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous avons relevé certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la banque.

Opinion sur les états financiers

- 7- Sur la base des diligences accomplies et à l'exception de ce qui est précédemment mentionné, nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la « Société Tunisienne de Banque » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2005 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

- 8- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du Code des Sociétés Commerciales et en dehors des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2005.
- 9- Dans l'attente de la publication du règlement du CMF et du cahier des charges régissant les conditions d'inscription des titres émis par les sociétés anonymes dans les comptes en valeurs mobilières, et en application des dispositions de la loi n° 2000-35, de son décret d'application n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 ainsi qu'aux articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales, la banque assure actuellement le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 09 Juin 2006

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**ORGA AUDIT**

Mohamed Salah BEN AFIA

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne de Banque**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2005. Il s'agit des opérations ci-après :

- La « S.T.B » a procédé au cours de l'exercice 2005 à la cession de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement de Créances « S.T.R.C ».

Les opérations de cession ont porté sur des créances d'un montant total brut de 300 048 Mille Dinars couvertes à concurrence de 108 971 Mille Dinars par des provisions et 105 426 Mille Dinars par des agios réservés. Le prix de cession a été fixé à 85 651 Mille Dinars.

La « S.T.B » a signé avec la filiale « STB SICAR » six conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération respectives sont résumées comme suit :

(Montants en Milliers de Dinars)

Libellé	Montant du Fonds	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	8 000	1	-	-
Fonds STB 2	8 000	1	20	10
Fonds STB 3	5 000	1	10	10
Fonds STB 4	6 500	1	10	10
Fonds STB 5	6 824	1	10	10
Fonds STB 6	2 707	1	10	10
Base de la commission		Montant des fonds gérés	Plus values réalisées	Produits des placements

- La « S.T.B » a conclu avec sa filiale « ID SICAR » quatre conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération sont résumées comme suit :

(Montants en Milliers de Dinars)

Libellé	Montant du Fonds	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	2 000	1	10	10
Fonds STB 2	2 000	1	10	10
Fonds STB 3	5 435	1	10	10
Fonds STB 4	360	1	10	10
Base de la commission		Montant des fonds gérés	Plus values réalisées	Produits des placements

- Certains contrats de location ont été signés entre la « S.T.B » et ses filiales occupant les locaux de la banque. Les conditions annuelles de ces contrats se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer en Dinars	Date début de la location	Majoration par année
STRC 1 ^{er} étage	10 000	01/07/2004	5%
STRC 2 ^{ème} étage	10 000	01/09/2001	5%
STRC 3 ^{ème} étage	10 000	01/04/2005	5%
STB CAPITALIS	9 500	01/01/2002	5%
STB INVEST	6 000	01/07/2001	5%
STB MANAGER	5 400	01/01/2003	5%

- En vertu des conventions de dépositaire conclues avec la « SICAV L'EPARGNANT » , la « SICAV L'INVESTISSEUR » et la « SICAV BDET », la « S.T.B » assure la mission de dépositaire des titres et fonds de ces sociétés.

En rémunération de ces prestations, la banque perçoit les commissions suivantes :

- « SICAV L'EPARGNANT » : 0,05% l'an sur l'actif net calculé quotidiennement ;
- « SICAV L'INVESTISSEUR » : 0,1% l'an sur l'actif net calculé quotidiennement ;
- « SICAV BDET » : 1 000 Dinars Hors Taxes annuellement.

En dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations conclues par la banque pouvant entrer dans le cadre de l'un des articles précités.

Par ailleurs, votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence d'autres opérations conclues par la banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés.

Tunis, le 09 Juin 2006

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

ORGA AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA